

**PH TEMPS PLEIN AVEC ACTIVITE LIBERALE**

EN CAS DE DECES			EN CAS DE INCAPACITE - INVALIDITE		
SECURITE SOCIALE	IRCANTEC	Cas général	Longue Maladie	Tuberculose, maladie mentale, affection cancéreuse, poliomyélite.	Maladie ou accident du travail
Capital égal à 3 mois de Salaire SS plafonné, soit 9 807 €	Capital égal à 75% du traitement soumis à cotisation + réversion pour le conjoint.	2/3 du salaire pendant 3 mois, 1/3 du salaire pendant 9 mois, Puis 50% du PMSS Soit 1 364.50 €/mois	2/3 du salaire pendant 1 an, puis 1/3 du salaire pendant 2 ans, puis 50% du PMSS	2/3 du salaire pendant 3 ans, puis 1/3 du salaire pendant 2 ans, puis 50% du PMSS	Néant